



Demande d'autorisation de construire

Construction d'un immeuble d'habitation avec panneaux solaires PV, PAC air-eau avec rafraîchissement, colonnes ballastées, noues paysagères et panneaux de chantier

Titre du projet de construction

Construction d'un immeuble d'habitation avec panneaux solaires PV, PAC air-eau avec rafraîchissement, colonnes ballastées, noues paysagères et panneaux de chantier

Numéro pour consultation eConstruction

bde0e77b

Requérant(e)

Alpes et Lac SA

Auteur(e) de plans

DELPHINE BUGAUD

Auteur(e) de plans - Entreprise

DARE architectes sàrl

Parcelle

Parcelle 3072, No Folio 109, Lieu-dit La Pogire

Coordonnées

1'122'590 2'601'570

Propriétaire

Alpes et Lac SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone forte densité différée

Dérogation(s)

6 LC, dérogation 1 : à l'obligation de réalisation de places protégées et dérogation 2 : distance à la limite pour le couvert à voiture.

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eBO ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la Commune de Grône, Rue Centrale 182, Case postale 54, 3979 Grône, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Grône
Rue Centrale 182, Case postale 54
3979 Grône

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 08.09.2025